

Nom et coordonnées de l'école : EPPU Civrac de Blaye 12 le bourg, 33920 Civrac de Blaye 05.57.68.11.90. Commune : Civrac de Blaye	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE Date : 29 juin 2026
--	---

Circonscription de Blaye

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Estelet (excusée)

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Hache (excusée)

Equipe enseignante :	Mme Bugeat, Mme Freynet, Mme Gardère, Mme Lacour.
Le maire ou son représentant :	M. Dumas, Mme Denoyel Sabine en charge de la commission école
DDEN :	
Parents d'élèves élus	Mme Boux, Mme Berthommé, Mme Salzat Andrade, Mme Seynat, Mme Morice

Excusée : Mme Hache, Mme Estelet

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaire de séance : Mme FREYNET

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan du dispositif classes dédoublées en GS, CP et CE1

Les classes ayant bénéficiées du dispositif "classes dédoublées" cette année étaient celle de Mme Freynet (GS-CP avec présence d'une ATSEM, Mme Danaé Brisset, le matin), de Mme Gardère (CP-CE1) et de Mme Bugeat (CE1-CE2). Ces trois classes étaient néanmoins composées de deux niveaux. Les effectifs respectifs (qui ont légèrement fluctué au cours de l'année) sont restés en dessous ou égaux à 15 élèves.

Les constats étant sensiblement identiques chaque année (globalement un accompagnement au plus près des élèves mais une moindre autonomie de ces derniers), nous avons choisi de vous présenter les résultats aux évaluations nationales des cohortes ayant bénéficiées de ce dispositif l'an passé.

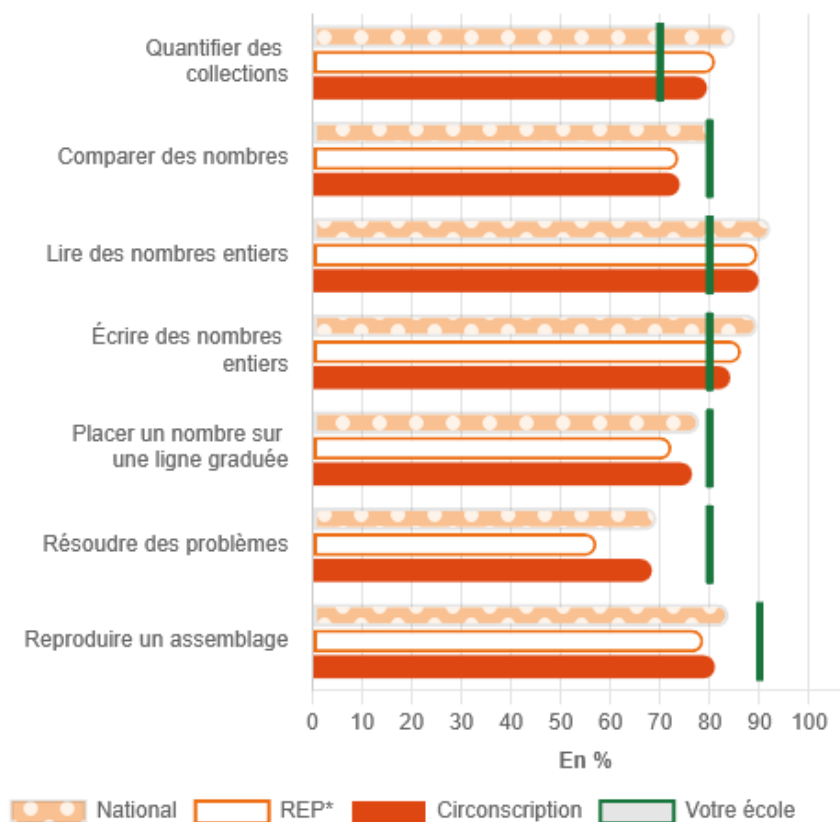
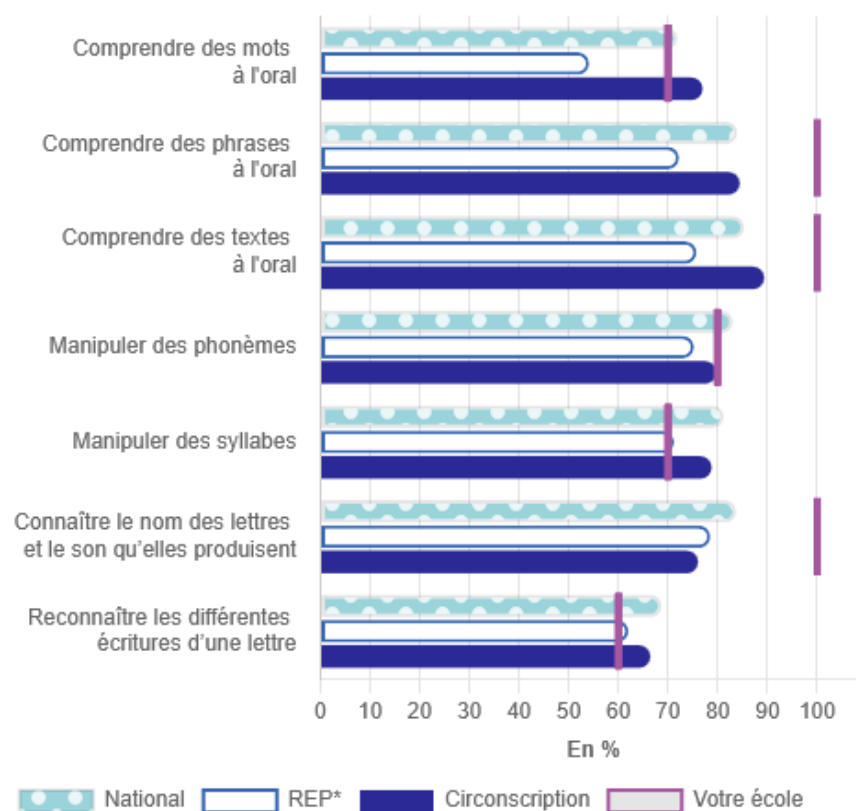
CP Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 10

Français

Mathématiques

Maîtrise satisfaisante par compétence



*Le taux de maîtrise de « REP » est celui de toutes les écoles de France du secteur « REP ».

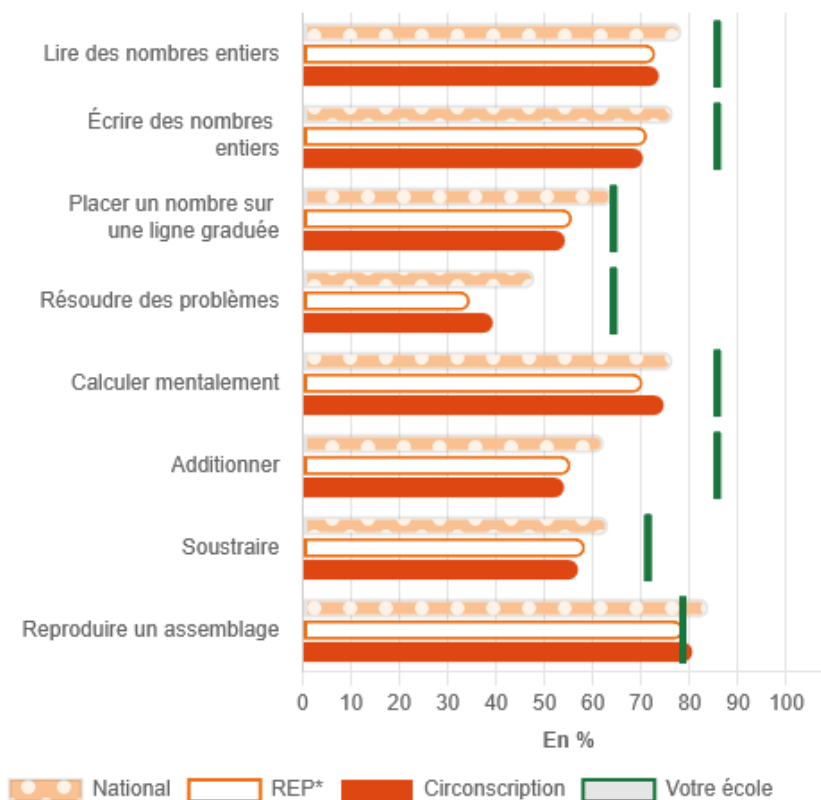
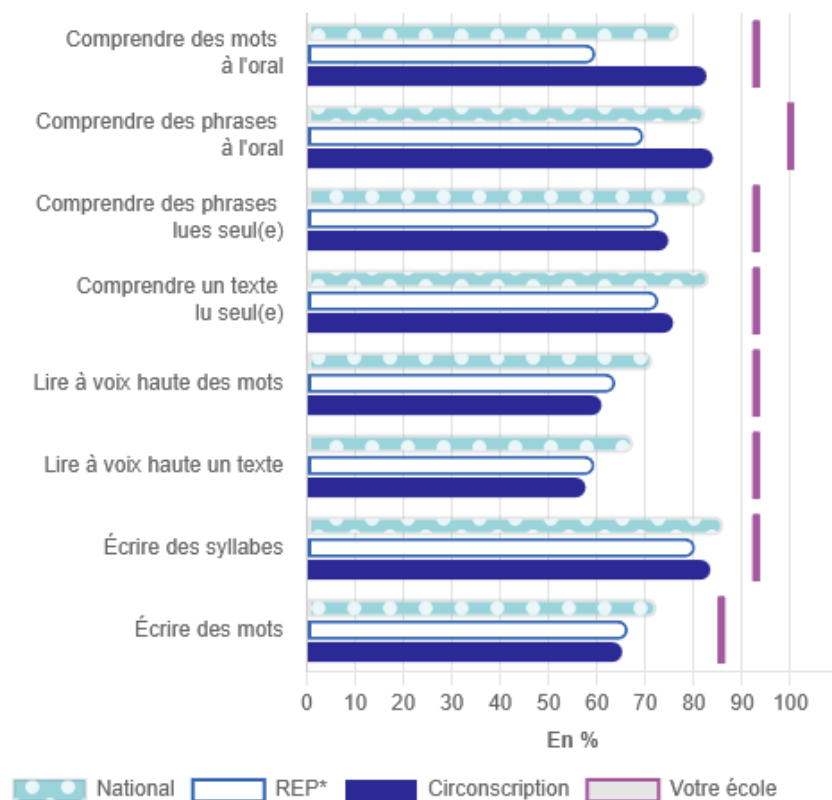
CE1 Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 14

Français

Mathématiques

Maîtrise satisfaisante par compétence



*Le taux de maîtrise de « REP » est celui de toutes les écoles de France du secteur « REP ».

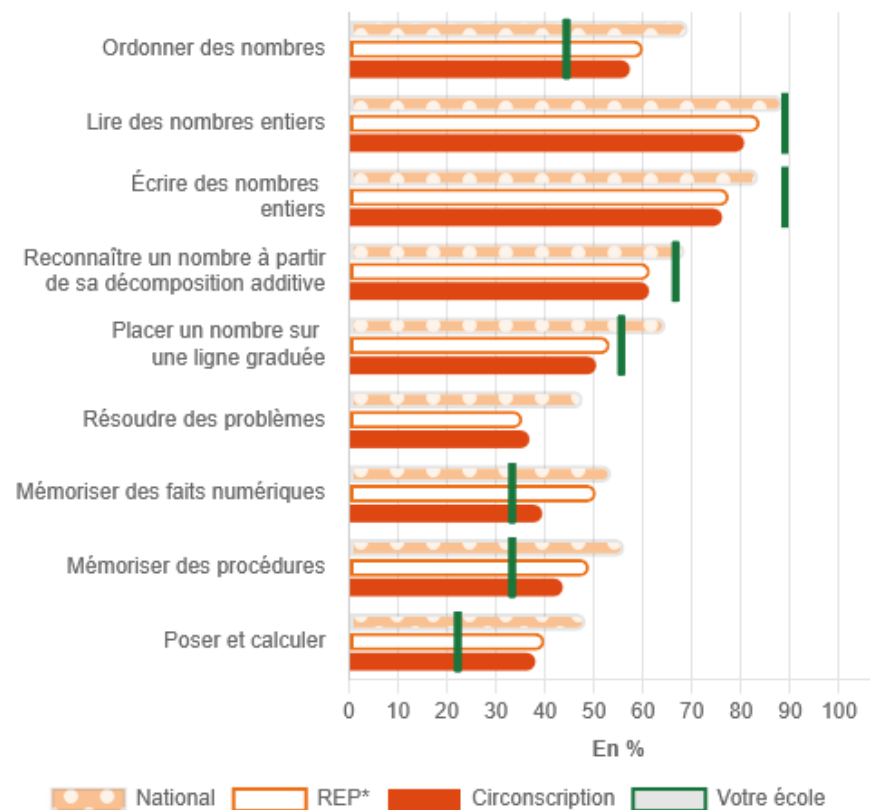
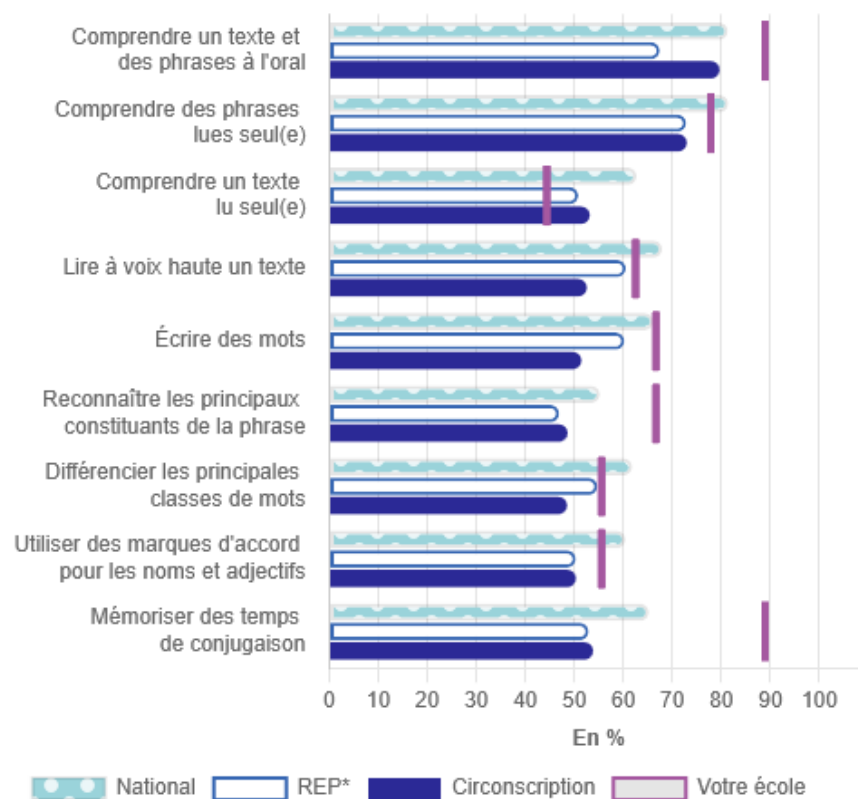
CE2 Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 9

Français

Mathématiques

Maîtrise satisfaisante par compétence



*Le taux de maîtrise de « REP » est celui de toutes les écoles de France du secteur « REP ».

b) Bilan de la liaison CM2/6^{ème} (cycle 3)

Le 22 mai les élèves de CM2 ont pu se rendre au collège pour un premier contact. Ils ont déjeuné au collège. Nouveauté cette année : le principal du collège M. Peruch a organisé une journée complète d'intégration de l'ensemble des élèves de CM2 du secteur. A l'occasion de cette journée, ils ont pu vivre une véritable journée-type de sixième. Les classes avaient été constituées avec des élèves des différentes écoles choisis aléatoirement. Cette journée a aussi été l'occasion pour Mme Lacour de faire le point avec le principal sur les profils des élèves pour ceux admis au collège du Val de Saye.

II) Projets de classe et vie de l'école bilans des actions menées durant l'année

a) Présentation du pré-rapport d'évaluation

Pour rappel, cette année, l'école a participé au processus d'évaluation comme l'exige la loi depuis.

Ce processus a débuté avec une auto-évaluation au cours de laquelle tous les acteurs et partenaires de l'école ont été sollicités. Il s'agit d'une démarche participative. Entre autres choses, les enseignantes ont travaillé à trouver des indicateurs pertinents, à réaliser un diagnostic à partir de ceux-ci et à définir des actions. Ce travail a été réalisé dans quatre grands domaines : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ; Le bien-être des élèves, le climat scolaire ; Les acteurs, la stratégie, le fonctionnement de l'école, et enfin L'école dans son environnement institutionnel et partenarial. En reprenant ces différents domaines, un rapport d'autoévaluation a été rédigé tout en analysant le contexte externe de l'école, son contexte interne et le contexte de crise.

Après avoir pris connaissance du rapport d'autoévaluation, les évaluateurs sont venus à la rencontre des différents partenaires de l'école. Leur regard extérieur et les éléments de l'autoévaluation leur ont permis de rédiger un pré-rapport qui a été soumis à l'équipe enseignante avant d'être présenté en conseil d'école puis qui sera adressé à la DSDEN. Le rapport final servira de base au futur projet d'école.

Il a été choisi de présenter plus particulièrement le domaine quatre car il concerne tous les partenaires :

Domaine 4

L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- **Points forts**

- La continuité école-collège est favorisée par des projets communs et des partenariats avec le collège du secteur.
- La stabilité de l'équipe enseignante permet un suivi précis et une bonne connaissance des élèves tout au long de leur scolarité.
- Bonne entente avec la municipalité.
- Le partenariat avec la bibliothèque municipale enrichit les parcours culturels et de lecture des élèves.
- Les familles accordent majoritairement leur confiance à l'école et participent à diverses actions éducatives.
- L'implication des parents se traduit notamment par l'augmentation du nombre d'adultes licenciés à l'USEP.
- Plusieurs temps de rencontre avec les familles sont organisés chaque année.

- **Points d'attention et marges de progrès**

- La liaison école-collège est principalement limitée au collège de secteur.
- L'intervention du RASED est jugée insuffisante, avec l'appui du seul psychologue scolaire.
- Manque de confiance de certains parents envers l'école
- La participation des familles à certains projets et actions de l'école est en diminution.

Domaine 4

L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- **Quelques recommandations**
- **Axe 1 : Renforcer le partenariat avec les familles**
- Pérenniser la dynamique de l'USEP et valoriser l'engagement des parents accompagnateurs.
- Développer davantage de temps d'échanges avec les familles (cafés parents, temps conviviaux, journée d'intégration).
- **Axe 2 : Développer la coéducation et la participation des élèves**
- Associer davantage les élèves à la réflexion sur la restauration scolaire et aux projets du temps méridien.
- Valoriser leur parole et leur capacité d'initiative dans la vie de l'école.
- **Axe 3 : Consolider les partenariats et l'accompagnement des équipes**
- Élargir les actions de liaison avec l'ensemble des collèges accueillant les élèves du secteur.
- Renforcer les demandes d'appui et d'expertise auprès des ressources de circonscription et du RASED.

b) Les actions qui ont donné lieu à financement

	Lieu	Date	Coût des entrées (financement OCCE)	Coût du transport (financement mairie)	Autre financement	Coût total de la sortie/activité
GS	Sortie au marché de St André de Cubzac	09.10. 25.	40	134,30		174,30
Cycle 1 PS-MS-GS	Cinéma Noël	19.12.25.		221	370 (entrées financement mairie)	591
Cycles 2 et 3 CP au CM2	Cinéma Noël	19.12.25.				
PS - MS	Spectacle Lagun'Arte (dans le cadre du projet "Traversées imaginaires")	22.01.26.	95	78,50		173,50
Elèves de GS Elèves de CP	Hôpital des Nounours Bordeaux + Cap Sciences	02.03.26.	84	88,40		172,40
Elèves de CP et de la classe CP-CE1	Visite du Château de Vayres	11.05.26.	238	178,50		416,50
PS-MS - CE1-CE2-CM1-CM2	Maison Eco-paysanne Ile d'Oléron	12.05.26.	195	634		829
CM2	Visite du collège – St Yzan de Soudiac	22.05.26.		71		71
CM1-CM2	Exposition Cotéac - Blaye	29.05.26.		145		145
Totaux			652	1 550,70	370	2 572,70

Par ailleurs, l'équipe a ouvert l'école aux parents et, grâce au budget apporté par l'APE, a pu donner vie au projet Jardin initié par Mme Lacour.

Point USEP

Ci-après le bilan de Mme Bugeat :

Bilan saison 2025/2026 USEP CIVRAC DE BLAYE

Le 23/06/2026, présents : 6 parents licenciés, 1 parent futur licencié, 3 enfants et Mme Bugeat.

Adhérents : 33

Enfants : 23

Adultes : 10

11 e sur 12 à l'USEP (cotisation enfant) 23 e de 'bénéfice'

16 sur 19 à l'USEP (cotisation adulte) 30 e de 'bénéfice'

27 e de frais d'affiliation au réseau USEP

Pas d'augmentation du prix des licences pour la saison prochaine.

Rencontres départementales (25 euros pour bus, 100 Cross)

Cross Gujan novembre

Athlé janvier

Gym avril

Rencontres secteur (0 prise en charge)

Randonnée Cartelègue septembre

Course Orientation CP CE1 CE2 Cenon octobre

Detox à St Gervais en janvier

Sports d'Hiver Izon février

Tchouk Saint Laurent CE2 CM1 CM2 avril

Fort Boyard Blaye 27 mai

Participation au tournoi intergénérationnel de football organisé par l'USEP Saint Gervais le 27 juin.

Randonnée Lansac 1^{er} juillet

Participation de quasi tous les inscrits.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Le premier exercice incendie a eu lieu le 29 septembre. Le second a été réalisé à l'occasion de la venue de la commission sécurité dans l'école au mois de janvier. Les exercices des PPMS "Attentat – Intrusion" et "Risque Majeur" avaient été réalisés respectivement les 13 octobre 2025 et 5 février 2026. Des ajustements restent à effectuer concernant les valises dans les zones de repli.

b) Bilan de la coopérative scolaire

Le solde à la fin de cette année scolaire est de 5 811 €. Il n'est pas représentatif car les comptes n'ont pas été fait (fête de l'école).

Les dépenses pour les classes durant l'année se montent à 3 576 € (achat de matériel spécifique, ateliers bricolage, cuisine, fête des mères, des pères, sorties, etc).

Les cotisations des familles en début d'année représentent une somme de 790 € (une fois les cotisations à l'OCCE déduites).

Les bénéfices des photos scolaires s'élèvent à 656 € (l'an passé 662,35 €).

Les bénéfices générés par la vente des tickets de tombola cette année s'élèvent à 814 €.

Les conditions de report de la fête de l'école ne permettront probablement pas de générer des recettes significatives lors de la buvette mais l'essentiel était de pouvoir présenter le travail des élèves.

c) Bilan financier des actions municipales

Le budget attribué à l'école pour l'année civile reste inchangé, il a été réparti en fonction de l'effectif de chaque classe et non du nombre de classes. Il représente un peu plus de 70 € par élève (le budget alloué au "bureau" a été inclus car il comprend l'achat du papier et est donc également utilisé au bénéfice des élèves). De ce fait, les classes affichant des effectifs inférieurs à 15 élèves disposeront d'environ 800 € pour l'année, celle de Mme Lacour 1 400€. Environ 1 000€ sont attribués au fonctionnement du bureau et en particulier l'achat de papier, ou des dépenses exceptionnelles.

d) Préparation du bureau pour les élections des représentants de parents d'élèves N+1

Il s'agit, au sein des représentants de parents d'élèves élus pour l'année 2025-2026 de désigner ceux qui se chargeront de l'organisation des nouvelles élections à la rentrée 2026 (préparation du matériel de vote principalement).

Il est proposé de reconduire le vote par correspondance de façon exclusive. Mme Morice et Mme Berthommé se chargeront de cette organisation. L'AG de l'APE est programmée le 14 septembre, et les mêmes parents se chargeront de l'organisation. Le bureau, en revanche sera probablement amené à changer.

IV) Organisation de la rentrée 2026

Pour la rentrée 2026, nous devrions compter sur huit inscriptions en PS, une en MS, deux en CP et une en CM1. Cela devrait permettre de stabiliser l'effectif total de l'école. En revanche, au regard des effectifs des différentes cohortes et des contraintes engendrées par le dispositif "classe dédoublée", il ne sera pas possible d'éviter le triple niveau.

a) Structure de l'école et effectifs

Projet de structure d'école pour la rentrée 2026.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	8	6	14	10	11	13	10	9	
Classe 1 PS-MS	8	6							14
Classe 2 GS			14						14
Classe 3 CP-CE1				10	5				15
Classe 4 CE1-CE2					5	8			13
Classe 5 CE2-CM1-CM2						5	10	9	24

Soit 80 élèves à la rentrée 2026 (il y en avait également 80 en septembre 2025 et 90 en septembre 2024).

La classe de maternelle PS-MS continuera de bénéficier de la présence d'une ATSEM, Mme Audrey Thévenoux. En revanche, la classe de GS n'aura plus d'ATSEM, le contrat de Mme Danaé Brisset n'étant pas reconduit.

Comme indiqué les années précédentes, les répartitions ne sont pas données pas à l'avance car elles peuvent être modifiées jusqu'au dernier moment. Par ailleurs, seules les enseignantes décident de cette répartition en conseil de maîtres en fonction de différents critères et avec pour préoccupation principale l'intérêt de l'élève et de la classe avant tout. Le conseil de maîtres souligne que les classes dites dédoublées affichent pratiquement le seuil maximal de l'effectif autorisé pour le dispositif, aussi, si une ou des inscriptions devaient avoir lieu au cours de l'été, il serait obligatoire de modifier la structure d'école. Par ailleurs, le choix des élèves de CE2 qui intégreront la classe de CE2-CM1-CM2 n'est pas corrélé aux compétences scolaires des élèves mais à leurs capacité d'autonomie et à être élève.

b) Enseignement Savoir Nager à la rentrée 2026

Concernant la demande des représentants de parents d'élèves relative à l'apprentissage du "Savoir nager", et après de des nombreuses démarches (d'autant que le CPC EPS est en arrêt depuis plusieurs semaines), les élèves de CP et de CE1 pourront bénéficier d'un cycle de 10 séances entre le 29 mars et le 20 juin 2027, tous les mardis de 10h05 à 10h45. Le coût du transport sera partagé avec l'école de St Mariens. Des parents volontaires seront nécessaires pour l'aide à l'habillage / déshabillage ainsi que dans le bassin (IEB). Une communication a été adressée ce jour à l'ensemble des parents pour solliciter des volontaires. Pour répondre à la question de Mme Berthommé, cette communication n'avait pas pu être faite plus tôt car l'école n'a eu connaissance des dates que le 25 juin.

c) Travaux programmés et/ou à prévoir durant les vacances scolaires

MAIRIE

L'entreprise a été mise en demeure dans le cadre de la garantie "parfait achèvement". Il avait été préconisé de laisser l'herbe pousser avant que les enfants puissent utiliser cet espace, ce qui a été fait. L'entreprise a pu constater qu'une semaine après son intervention, il n'y avait plus rien. Tout va donc être recommencée avec un gazon de qualité "plaine des sports". L'entreprise interviendra dès le 6 juillet avec le remplacement de la terre. La mairie s'engage à arroser. L'entreprise fera deux tontes, une fin juillet et une avant la rentrée.

Le chef cuisinier quitte l'école pour se rapprocher de son domicile. Un autre chef qui était à Blaye lui succède, il a déjà pu venir en immersion fin juin.

La commission école demande s'il est possible de tracer des jeux au sol, comme la marelle...

Fait à Civrac de Blaye. Le 29 juin 2026

Mme Bugeat, Freynet, Gardère et Lacour.
Pour le Directeur ou la Directrice, Mme Estelet
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance, Mme FREYNET

Fin de séance à 18h33